

Fiche pratique ODYSSEE

Candidater à la qualification aux fonctions d'enseignant-chercheur

1. Connectez-vous à ODYSSEE, via un navigateurs FIREFOX ou CHROME.

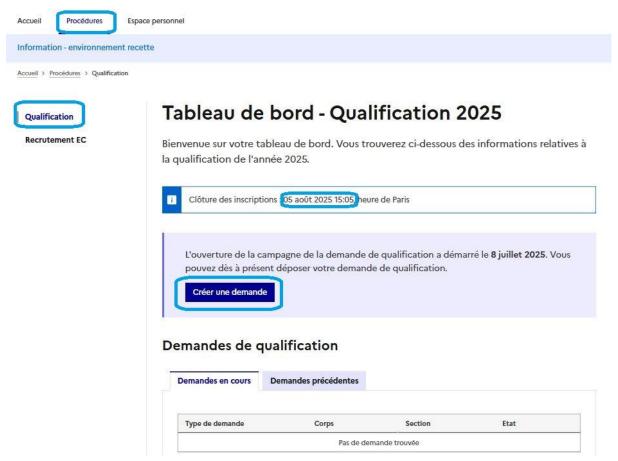
Si vous ne disposez pas d'un compte ODYSSEE ou que vous rencontrez des difficultés de connexion, reportez-vous à la <u>fiche pratique ODYSSEE - Création de compte et connexion à ODYSSEE.</u>

Une fois vos codes de connexion saisis, vous arrivez sur la page d'accueil ODYSSEE.

2. Créer une candidature à la qualification.

Vous devez sélectionner « Procédures » puis « Qualification ».

Sur la page de Tableau de bord, la date limite d'inscription dans le cadre de la campagne s'affiche. Pour faire déposer un dossier de qualification, vous devez cliquer sur « Créer une demande ».



MESR / DGRH A2 – Fiche pratique ODYSSEE – Candidater à la qualification MàJ. 29/10/2025

La page suivante vous rappelle les différentes étapes de la demande de qualification :

Les grandes étapes

© Temps nécessaire estimé: 10 minutes



Pour que votre demande soit prise en compte, vous devez suivre toutes ces étapes y compris le dépôt des pièces. Néanmoins, vous avez la possibilité de vous connecter de nouveau et de modifier votre demande, jusqu'à la date indiquée en haut de la page.

2.1 Rubrique Corps et section

Pour faire une demande de qualification, vous devez sélectionner le corps et la section dans les listes déroulantes, pour lesquels vous souhaitez déposer une candidature.

Les corps sont :

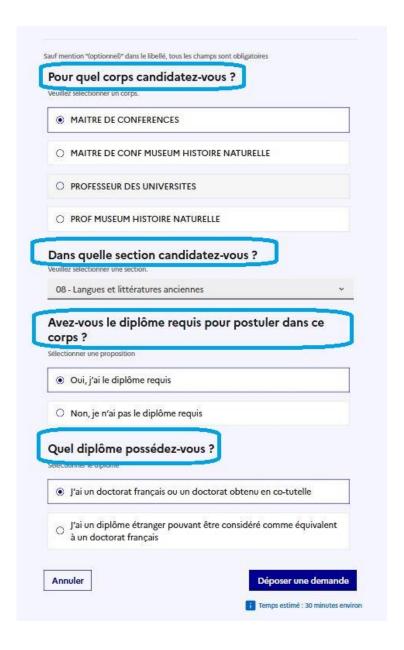
- Professeur des universités ;
- Professeur des universités du Muséum national d'Histoire naturelle ;
- Maître de conférences :
- Maître de conférences du Muséum national d'Histoire naturelle.

Quant à la section, si vous avez un doute, vous pouvez consulter le site du Conseil national des universités à cette adresse : CNU - Accueil .

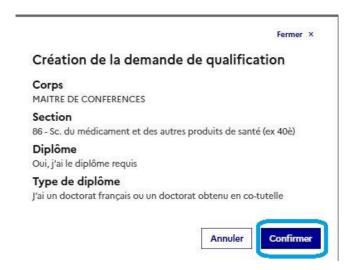
Il est à noter que vous pouvez faire des demandes, la même année, pour des sections différentes et/ou des corps différents, si vous remplissez les conditions pour postuler à ces corps.

Vous trouverez des informations sur le portail galaxie : <u>GALAXIE des personnels du supérieur/Qualification de droit commun</u>. Il est conseillé de lire ces conseils avant de commencer à saisir la demande.

Vous disposez également d'une « FAQ » : <u>Galaxie des personnels du supérieur / FAQ sur la</u> qualification.



Une fenêtre s'ouvre ensuite pour récapituler votre demande de qualification et vous proposer de la confirmer pour pouvoir accéder au dépôt des pièces. Si vous vous avez fait une erreur, vous pouvez annuler et la modifier.

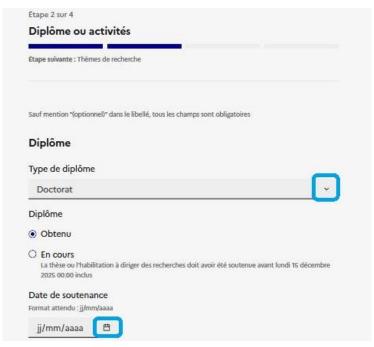


2.2 Autres rubriques de la demande de qualification

Les pages suivantes sont adaptées en fonction :

- Du corps de pour lequel vous demandez à être qualifié ;
- Du diplôme que vous possédez;
- De votre situation professionnelle;
- De la section (pour les pièces complémentaires).

Il est conseillé de renseigner le maximum d'informations dans les rubriques suivantes afin d'éviter les conflits d'intérêt lors de l'étude de votre dossier par les sections du CNU.

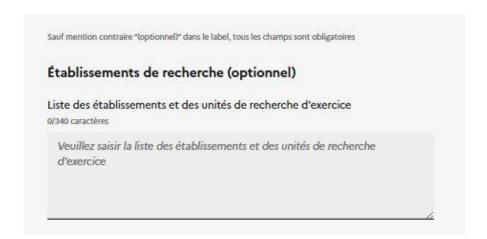


Extrait de la rubrique

Concernant le lieu de soutenance :

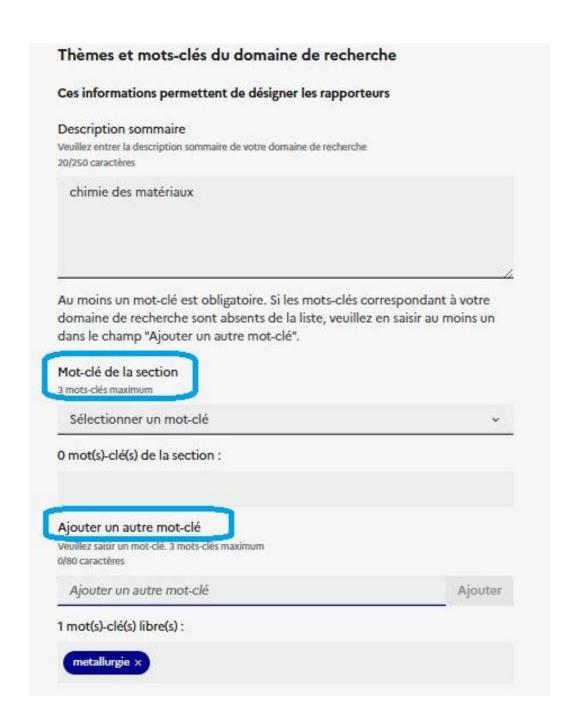


- → Si c'est un établissement français, vous pouvez taper quelques lettres du nom de l'établissement pour limiter la liste qui est assez conséquente ;
- → Si vous avez soutenu dans un établissement à l'étranger, vous devez sélectionner, en bas de la liste, « Autre lieu de soutenance » et écrire l'établissement dans la case « Précisez autre lieu de soutenance » ;
- → Si vous ne trouvez pas l'établissement de votre soutenance de thèse ou d'HDR, vous devez sélectionner « autre lieur de soutenance » en bas de la liste et le saisir dans la fenêtre suivante :



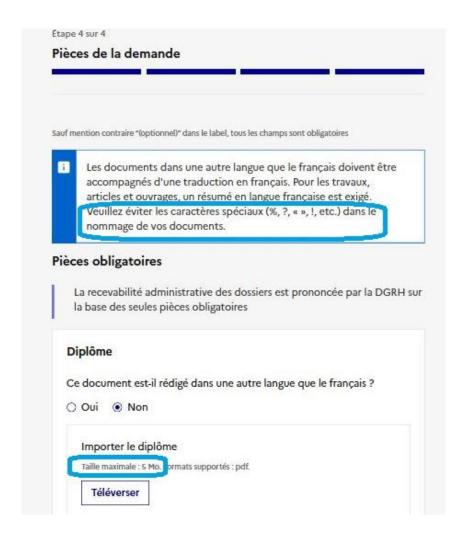
Thème de recherche - Mots-clés

La saisie d'au moins un mot-clé est obligatoire, qu'il soit de la section ou non. Par conséquent, si la liste déroulante ne propose aucun mot-clé, vous devez en saisir au moins un dans la case « ajouter un autre mot-clé » :



2.3 Dépôt des pièces

Il est important de veillez au respect des règles relatives au nommage des fichiers et à la taille des pièces. Les pièces non conformes ne seront pas acceptées par l'outil.



En cliquant sur téléverser, une fenêtre dédiée s'ouvre :



Vous pouvez alors:

- Sélectionner un fichier sur votre ordinateur ;
- Ou, si vous avez déjà importé la pièce dans Odyssée, celle-ci est présente dans votre espace personnel et vous pouvez choisir de l'importer depuis celui-ci.

Pour en savoir plus, consulter la fiche pratique ODYSSEE concernant l'espace personnel.

Si le document est en tout ou partie rédigé dans une autre langue que le français, vous devez répondre « oui » à la question « Ce document est-il rédigé dans une autre langue que le français ? ».



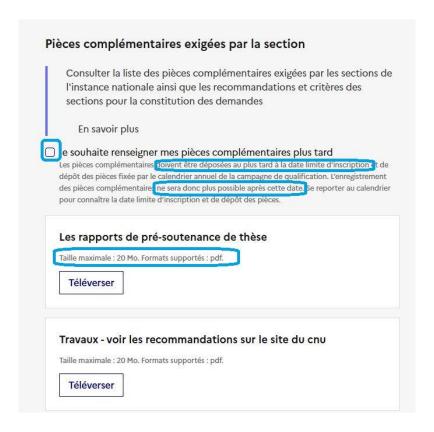
Une nouvelle rubrique apparaît :



Vous pourrez y téléverser la traduction!

Vous devez également **déposer au moins un de vos travaux** (dans la limite de 3 pour la qualification aux fonctions de maître de conférences et de 5 pour une demande de qualification aux fonctions de professeur des universités) **et un curriculum vitae**.

Par ailleurs, les sections du Conseil national des universités peuvent demander d'autres pièces. La rubrique est indiquée comme optionnelle car cette pièce ne conditionne pas la recevabilité administrative du dossier. Néanmoins, si la section demande une pièce en plus de celles imposées par l'arrêté, son absence vous desservirait au moment de l'examen scientifique de votre dossier. Vous êtes donc invité(e) à téléverser cette pièce, le cas échéant (cf. écran figurant sur la page suivante).



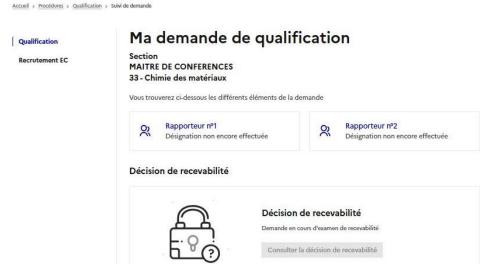
Votre demande ne sera prise en compte que si toutes les rubriques et pièces non optionnelles sont présentes et que vous avez cliqué sur le bouton « valider » en bas de la dernière page.

Pour consulter vos demandes de qualification en cours, vous pouvez aller sur le tableau de bord en sélectionnant : « Procédure » - « qualification ».

Quant aux pièces complémentaires, vous pouvez les déposer plus tard. ATTENTION, elles doivent avoir été déposées dans votre dossier de demande à la date limite d'inscription pour être prises en compte par la section du CNU.

3. Modifier votre demande

Vous avez accès depuis votre tableau de bord à vos demandes en cours et celles des années précédentes en fonction de la procédure choisie :



Cet écran vous permet de :

- Consulter votre demande;
- Suivre votre demande;
- Consulter l'état de la recevabilité » de votre dossier ;
- Ainsi que le nom de vos rapporteurs lorsqu'ils seront désignés par le bureau de la section.

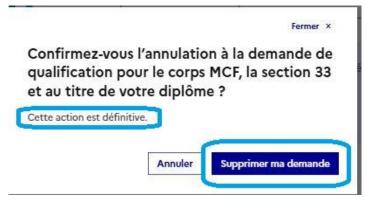
Pour compléter votre demande, vous devez sélectionner en bout de ligne de la candidature, les 3 points puis dans la liste « reprendre ma demande » :

Demandes de qualification



ATTENTION: Aucun document, y compris les pièces complémentaires demandées par la section, ne pourra être accepté après la date limite de candidature et tout doit être téléversé dans Odyssée à cette date.

Vous pouvez également supprimer votre demande mais si vous la supprimez cela sera définitif. Si vous changez d'avis, vous devrez reprendre la procédure de demande de qualification au début.



Les modification et suppressions ne sont valables que pour la demande de qualification en pour laquelle l'action est réalisée. Si vous avez d'autres demandes de qualification, elles ne seront pas impactées par celles-ci.

Voilà vous savez tout!